



## DEC210463MINT

Décision portant nomination de M. Philippe DILLMANN aux fonctions de chargé de mission

### LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la lettre de mission ;

### DECIDE :

#### Article 1<sup>er</sup>

M. Philippe DILLMANN, Directeur de Recherche au CNRS à l'IRAMAT UMR5060 est nommé(e) chargé de mission auprès du directeur général délégué à la science pour la MITI, du 01/01/2020 au 31/01/2021.

Sa mission a pour objet d'animer et coordonner les recherches conduites par les laboratoires affiliés au CNRS dans le cadre du chantier scientifique Notre Dame. Il articulera ses efforts avec les différents acteurs intervenant sur ce chantier, en particulier l'établissement public dédié ainsi que le ministère de la culture. Pour l'exercice de cette mission, M. Philippe DILLMANN demeure affecté(e) à l'IRAMAT (UMR5060) Esplanade des Antilles 33607 PESSAC CEDEX.

#### Article 2

Du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2021, M. Philippe DILLMANN percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

#### Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Paris Michel Ange (DR 16).

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

12/02/21

Le Président-directeur général  
Antoine Petit

DEC211341DR07

Décision portant nomination de Mme Sybil CARABOEUF aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5246 intitulée « Institut de chimie et Biochimie Moléculaires et Supramoléculaires ».

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC201509DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n°UMR5246 intitulée « Institut de chimie et Biochimie Moléculaires et Supramoléculaires » et nommant M. Olivier PIVA en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMR5246 en date du -11- / 06- / 2021 ;

**Considérant que** Mme Sybil CARABOEUF a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Rhône Auvergne du CNRS les 16 et 17 mai 2011 et les 14 et 15 juin 2011 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Mme Sybil CARABOEUF, ingénieure d'études, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5246 intitulée « Institut de chimie et Biochimie Moléculaires et Supramoléculaires » à compter du 01 janvier 2021.

Mme Sybil CARABOEUF exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Sybille CARABOEUF est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne

le 12/06/21

**Laurent BARBIERI**  
Délégué régional  
CNRS Rhône Auvergne



Pour le Délégué Régional empêché  
**Aurèle De Sousa**  
Adjointe au Délégué Régional

  
**Olivier PIVA** Le directeur de l'unité  
Directeur UMR 5246  
ICBMS  
Olivier PIVA

Visa du président de l'Université Claude Bernard Lyon 1  
Frédéric FLEURY

Pour le Président et par Délégation  
Le Vice Président du Conseil d'Administration

  
**Didier REVEL**